BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 907

47 – LOT-ET-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

Créations d'établissements

991 780 941 RCS Agen.
EARL NIMEO.
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée.
Administration : Gérant : CLAVEL William, Patrick.
Capital : 7500.00 EUR.
Adresse : 381, Chemin du Mouly Delben, 47270 Saint-Caprais-de-Lerm.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : siège et établissement principal.
Activité : la société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article l.311-1 du code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire: - les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle; - les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation; et plus particulièrement, l'exploitation de terres destinées aux grandes cultures, au maraîchage et cultures fourragères. pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. en particulier, la société peut, notamment: - procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ; - prendre à bail tous biens ruraux ; -exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article l. 411-37 du code rural et de la pêche maritime ; - exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article l. 411-2, dernier alinéa du code rural et de la pêche maritime ; -vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages agricoles..
Adresse : 381, Chemin du Mouly Delben, 47270 Saint-Caprais-de-Lerm.
A dater du : 7 novembre 2025.
Date de commencement d'activité : 1er septembre 2025.